



Horizons

QUOTIDIEN NATIONAL

• Lundi 28 Décembre 2015

LICENCES D'IMPORTATION

Ce que représente le coût des produits agricoles importés de l'UE

La facture des produits agricoles et agroalimentaires importés de l'UE, qui seront soumis aux licences d'importation, devrait coûter un milliard de dollars en 2016 dont 700 millions pour les produits contingentés et 300 millions pour ceux exonérés des droits douaniers mais non soumis à des quantités limitées. C'est dire que les produits agricoles et agroalimentaires importés de l'UE représentent près de 92% de l'ensemble de cette catégorie de produits achetés auprès de cette zone. Pour ce qui est de la liste des produits contingentés importés de l'UE mais de façon limitée, ils feront l'objet d'une licence dès le début 2016. Le contingent permet, donc, pendant la période de validité de la mesure et pour un volume de marchandises limité, l'abandon total ou partiel des droits de douanes qui devraient être normalement payés sur les marchandises importées. A rappeler qu'en 2014, l'importation auprès de l'UE des produits agricoles et agroalimentaires ayant dépassé les quotas contingentés s'était établie à 3,7 milliards de dollars dont 788 millions de dollars avaient représenté la valeur de la partie contingentée. Le total des importations de produits agricoles sous contingent ayant dépassé les quotas, constitués de 14 produits (blé, orge, maïs, pomme de terre de semence, riz, animaux...), s'est chiffré à environ deux milliards de dollars tandis que celui des produits agroalimentaires constitués de plus de 80 produits (lait en poudre, huile, sucre...) s'était établi à 1,7 milliard de dollars. Contingentées à 403.000 tonnes, les importations du blé tendre provenant de l'UE ont atteint plus de 1,5 milliard de dollars en 2014 pour une quantité de 5 millions de tonnes, tandis que les achats de blé dur, dont les contingents sont fixés à 100.000 tonnes, ont coûté 90 millions de dollars pour une quantité contingentée de 200.000 tonnes, selon l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex). Sur le total des importations de blé tendre par l'Algérie, 99% sont provenus de l'UE en 2014, contre 11,5% pour le blé dur. Concernant le lait en poudre, les importations auprès de cette même zone avaient atteint 201.304 tonnes pour 951 millions de dollars en 2014 contre 70.000 tonnes pour le contingent annuel. Il est à noter qu'en 2014, l'UE détenait 53% du marché algérien pour les produits agricoles et agroalimentaires dont plus de la moitié sont admis en franchise des droits de douanes, souligne Algex.

■ R. N./APS